

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 80038

Numéro SIREN : 353 662 901

Nom ou dénomination : 2A VILLAS

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2022 sous le numéro de dépôt 2433

2A VILLAS
Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 29, avenue de Fréjorgues
CS 90019
34973 LATTES CEDEX
353 662 901 RCS Montpellier

**EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 17 JANVIER 2022**

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de la société G3J de son mandat de Présidente à compter du 1^{er} janvier 2022, nomme en qualité de nouveau Président à compter du 1^{er} janvier 2022, sans limitation de durée :

La société GROUPE GJ IMMOBILIER
SARL au capital de 174 000 euros
Dont le siège social est 15, avenue de Maupas 34110 MIREVAL
842 646 234 RCS Montpellier
représentée par son gérant, Monsieur Guilhem JEANJEAN

Monsieur Guilhem JEANJEAN, au nom de la société GROUPE GJ IMMOBILIER qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

...

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, nomme à compter du 1^{er} janvier 2022 en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée :

La société G3J
SARL au capital de 2 500 000 euros
Dont le siège social est 19, rue des Mariniers 34200 SETE
480 042 480 RCS Montpellier
représentée par son gérant, Monsieur Guy JEANJEAN.

Conformément aux dispositions des statuts, la société G3J disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, la société G3J aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Guy JEANJEAN, au nom de la société G3J qu'il représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

SIGNATURE ET PREUVE

A titre de convention de preuve, la Présidente convient que le présent acte est signé notamment sur support électronique, conformément à la réglementation européenne et française en vigueur, en particulier le Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 et les articles 1367 et suivants du Code civil.

A cet effet, la Présidente accepte d'utiliser la plateforme en ligne DocuSign (www.docusign.com).

La Présidente décide que :

- la signature électronique qu'elle appose sur le présent acte a la même valeur juridique que sa signature manuscrite.
- Les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine au présent acte.

Signé par DocuSign
Le 17 janvier 2022

Certifié conforme
La Présidente
SARL G3J
M. Guy JEANJEAN

DocuSigned by:

B9F84C5887BC454...